

Davantage d'emplois dans l'horeca en Belgique ? "La situation des fast-foods n'est pas celle des petits restaurants"

L'Avenir, Céline Demelenne, 21/10/2024

L'emploi dans le secteur horeca a connu un nouvel élan ces derniers mois en Belgique, porté par les flexi-jobs, les contrats étudiants, mais aussi par un nombre plus important de contrats à durée indéterminée. Cette analyse, publiée par SD Worx ce lundi 21 octobre 2024, est toutefois largement nuancée par la Fédération

Davantage de personnes trouvent un job dans le secteur horeca en Belgique. C'est en tout cas ce qui ressort de la dernière étude du spécialiste des ressources humaines SD Worx, publiée ce lundi. L'analyse porte plus précisément sur les trois mois d'été (juillet, août, septembre) qui affichent d'excellents résultats. Par rapport au même trimestre l'année dernière, le secteur a en effet connu une augmentation de 4,5 % des flexi-jobs et des emplois étudiants, ainsi qu'une hausse de 8,3 % des emplois permanents, c'est-à-dire des contrats à durée indéterminée.

Cela dit, *"le recours aux flexi-jobs et aux étudiants durant les périodes de forte activité ne se fait pas au détriment de l'emploi permanent"*, note SD Worx. En l'espace de dix ans, entre 2013 et 2023, les contrats à durée indéterminée auraient même bondi de 25 %, pour atteindre plus de 150 000 contrats. Le nombre d'employeurs dans ce domaine d'activité aurait également grimpé, passant de 22 575 fin 2013 à 26 748 fin 2023, soit une hausse de 18,5 %.

Gare aux conclusions hâtives

Du côté de la Fédération Horeca Wallonie, on confirme l'importance du nombre de flexi-jobs et de contrats étudiants, faute de main-d'œuvre qualifiée. Quant aux données avancées par SD Worx, Luc Marchal, président de la Fédération, tient à nuancer : *"Si on compare la situation actuelle à celle de 2023 où c'était la catastrophe, notamment en termes de contrats à durée indéterminée, effectivement, il y a un léger mieux. [...] Cependant, il serait intéressant de comparer le nombre d'établissements actuels avec ce qui existait avant la période Covid. Je pense que le constat serait sensiblement différent."*

Les restos et les petits bistros éprouvent des difficultés à recruter du personnel qualifié. Et évidemment, vous n'allez pas engager un chef de salle ou de cuisine en flexi-job! Luc Marchal, président de la Fédération Horeca Wallonie

Sur la hausse conséquente de 25 % du personnel en CDI, gare aux conclusions hâtives : *"L'horeca est un secteur très vaste qui comprend également tout ce qui est snacks, fast-foods, etc. Or, ces entreprises se sont multipliées ces dernières années. Dans les snacks et les fast-foods, vous pouvez avoir un patron et pas mal de salariés, ce qui va tirer les chiffres de l'emploi vers le haut. Sauf que la situation des fast-foods n'est absolument pas comparable à celle des petits restaurants ou des bistros par exemple."* Dans ces structures, le recrutement s'avère extrêmement complexe. *"Beaucoup d'entreprises adaptent d'ailleurs leur manière de fonctionner,*

notamment en ce qui concerne les jours et les heures d'ouverture, pour essayer d'avoir du personnel." De plus en plus de patrons sont épuisés à force d'être sur tous les fronts : "C'est délicat, car ils ne trouvent pas de personnel qualifié. Et vous n'allez pas engager un chef de salle ou de cuisine en flexi-job ou en emploi étudiant, évidemment."

En d'autres termes, ce boom de l'emploi doit s'envisager segment par segment, car il est impossible de tirer des conclusions générales pour l'ensemble de l'horeca. Le nombre de faillites dans le secteur vient d'ailleurs contrebalancer les perspectives positives dépeintes par SD Worx. Selon l'office belge de statistique (Statbel), 1 195 faillites ont été comptabilisées par les tribunaux de l'entreprise en Belgique, en septembre 2024. Pour sept secteurs d'activité, le nombre de dépôts de bilan était plus important qu'en septembre 2022 et 2023. Avec 205 faillites prononcées le mois dernier, l'horeca en fait malheureusement partie, juste derrière la construction (306 faillites) et le commerce (259 faillites). Une situation assez exceptionnelle, puisqu'il faut remonter en 2017 pour retrouver de tels chiffres.

Une concurrence accrue, même pour recruter des travailleurs en flexi-job

Si le recours aux flexi-jobs s'accroît dans l'horeca, ce n'est pas non plus la panacée. Pour rappel, ce système, lancé le 1^{er} décembre 2015, permet aux retraités et aux personnes qui travaillent au minimum à 4/5^e temps de prêter une activité complémentaire à des conditions fiscalement très avantageuses. Au moment de l'entrée en vigueur de cette loi, seules les entreprises relevant du secteur de l'horeca pouvaient recourir au flexi-job.

"Depuis lors, cela a bien changé, explique Luc Marchal. Le gouvernement fédéral précédent a élargi cette possibilité à de nombreux domaines d'activité. Le résultat, c'est qu'aujourd'hui, beaucoup d'entreprises horeca ne parviennent même pas à recruter du personnel en flexi-job, tant la concurrence est rude ! Si les emplois en flexi-job augmentent, cette hausse devrait, en réalité, être beaucoup plus importante au regard des besoins de ces entrepreneurs."